



# SATURCOLOR

Saturateur aux résines alkydes et huiles naturelles en solution en phase solvant

**NON FILMOGENE**  
**IMPREGNATION EN PROFONDEUR**  
**HYDROFUGE**  
**ANTI GRISAILLEMENT**  
**ASPECT BOIS CIRE**

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

▪ **Définition** : Produit à base de résines alkydes et huiles naturelles en solution d'aspect mat pour l'imprégnation et la protection des bois exposés aux intempéries.

▪ **Conditionnement** : Fût de 15 L, pot de 4 L, boîte de 1 L.

▪ **Teintes** : Livré en incolore et dans les teintes Décoratives, Naturelles ou Authentiques du nuancier LASURCOLOR. *Le nuancier ne saurait se substituer à la surface de référence ou aux éprouvettes de couleur approuvées par le maître d'ouvrage avant le début des travaux conformément aux exigences de la norme NF DTU 59.1.*

## DOMAINE D'UTILISATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

▪ **Travaux** : Neufs ou d'entretien.

▪ **Emplacement** : A l'extérieur ou à l'intérieur.

▪ **Destination** : Boiseries. Bois massifs en extérieur. Attention : ne convient pas sur bois tropicaux exsudant des huiles anti siccatives.

## APPLICATION

### Supports convenablement préparés :

Conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (Cf. QR CODE au verso) :

- Bois brut et panneaux de bois contreplaqué ou aggloméré.
- Bois massifs anciennement traités avec un saturateur commençant à blanchir ou à grisailier.

### Précautions d'emploi :

Sur un bois ancien grisailé, il convient de le poncer avec un abrasif de type P 80 à P 120 jusqu'à retrouver un bois brut et sain. Si des veines grises persistent dans les gerçures en creux, utiliser un produit dégrissant (sel d'oseille/acide oxalique ou autre, suivi d'un rinçage soigné).

#### En intérieur :

Ne pas appliquer par température inférieure à 8° C et par humidité relative supérieure à 70 %.

Ne pas appliquer sur des supports en bois contenant plus de 12 % d'humidité en masse.

#### En extérieur :

Ne pas appliquer par température inférieure à 5° C et par humidité relative supérieure à 80%.

Ne pas appliquer sur des supports en bois contenant plus de 18 % d'humidité en masse.

### Nettoyage et préparation des fonds :

Sur bois brut non gras : Egrenage, grattage, ponçage, époussetage et rebouchage si nécessaire.

Sur bois gras : Préalablement dégraisser à l'aide d'un chiffonnage au solvant Naphta. Egrenage, grattage, ponçage, époussetage et rebouchage si nécessaire.

**Mode d'application** : Appliquer une première couche, à la brosse de préférence, en travaillant dans le sens des fibres du bois pour faire pénétrer le SATURCOLOR, dilué si besoin. Appliquer une nouvelle couche avant 1 heure, sur la couche encore fraîche. Renouveler ce processus autant de fois que nécessaire, jusqu'à complète saturation du support. Après la dernière couche, on aura soin d'essuyer l'excédent avec un chiffon. Après 24h de séchage minimum, poncer légèrement les fibres éventuellement relevées avec un abrasif à grain fin (P 180 – P 200). En cas de rendu inhomogène (embus), repasser une couche de saturateur.

### Matériel :

- Brosse (type queue de morue) poils soie.
- Rouleaux polyamide texturés ou microfibrés de 6 à 10 mm.

### Dilution :

Au white-spirit dans la limite de 30 % en poids.

### Rendement superficiel spécifique :

14 à 16 m<sup>2</sup>/litre et par couche.

*Rendement variable de 20 à 30 % en fonction de l'absorption, du relief des supports, et du mode d'application.*

### Temps de séchage : (à 23°C et HR = 50 %)

- Sec en surface : 8 h.
- Sec apparent complet / recouvrable : 24 h.

### Nettoyage du matériel :

Au white-spirit, immédiatement après usage.

# SATURCOLOR

Saturateur aux résines alkydes et huiles naturelles en solution en phase solvant

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

### Aptitude à l'usage :

- Fonction générale : produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances « DoP » volontaire (cf. QR CODE ci-dessous) conformément à la norme retenue en l'absence d'une spécification technique harmonisée permettant son marquage CE.
- Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :
  - Imprégnation en profondeur (variable selon densité du bois traité)
  - Insensibilité à l'eau
  - Anti-grisaillement
  - Donne un bel aspect ciré

### Identification :

Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille I, catégorie 4a.

### Présentation en pot :

Légèrement thixotrope.

### Aspect de surface produit sec :

- Aspect «Mat ».
- BS à 60° = 6 et BS à 85° = 3 après 24 heures.
- Aspect mat ciré.

### Masse volumique :

0.87 ± 0,05 kg/dm<sup>3</sup> (en blanc).

### Extrait sec :

- En poids : 33,5 % ± 2,0%.
- En volume calculé : 25,7 % ± 2,0%.

### Point d'éclair :

35°C. Produit inflammable (étiquetage spécifique).

### Conservation :

12 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

**Contrôle Qualité :** Cf. QR CODE ci-contre.

## HYGIENE ET SECURITE/SANTE ET ENVIRONNEMENT "HSE" ET ENVIRONNEMENT

### Sécurité en cas d'incendie, Hygiène Santé Environnement :

Les classements conventionnels M3 et M4 des bois et des panneaux dérivés du bois ne sont pas modifiés par les revêtements de surface bien adhérents dont le dégagement calorifique surfacique ne dépasse pas 4,18 MJ/m<sup>2</sup>, conformément à l'arrêté du 21 novembre 2002. Le PCS de SATURCOLOR en trois couches est inférieur à 3 MJ.

**Fiche de Données de Sécurité :** Celle-ci est accessible sur le site [www.jefco.fr](http://www.jefco.fr) ou sur [www.quickfds.fr](http://www.quickfds.fr).

**Fiche de Données Environnementales et Sanitaires :** Accessible sur le site [www.jefco.fr](http://www.jefco.fr) ou sur la base INIES/CSTB (en préparation).

**Etiquetage de type II / NF EN ISO 14021** à valeur d'écocycle spécifique HSE pour une protection équivalente sinon supérieure aux exigences réglementaires et/ou certifiées. Déclaration explicative incluse dans la FDES traitant de l'impact environnemental du produit.

### Emissions dans l'air en intérieur :



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : Classement A+.

### COV (directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) :

Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/f) : 700 g/l. Ce produit contient max.699 g/l COV.

## AUTRES INFORMATIONS

**Référentiels d'emploi, durée de vie, entretien, stockage, déchets:** cf. QR CODE ci-dessous.Cf. QR CODE ci-dessous.



### CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE" :

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site [www.jefco.fr](http://www.jefco.fr).